

**Extrait du Registre des délibérations
du Conseil Municipal Séance du 23 Mars 2021**

DATE DE CONVOCATION : 17 Mars 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS : - En exercice : 11 - Présents : 10
- Votants : 11 - Absents : 1

L'an deux mil vingt et un, le vingt-trois mars à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, à huis clos, sous la présidence de Monsieur Bruno GAUTIER, Maire, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le dix-sept mars deux mil vingt et un conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres présents : Bruno GAUTIER, Jean – Luc DECHAMP, Michel COURTIER, André LADET, Laura MORLET, Michael DHAUSSY, Lydie CAUMES, Philippe FROGNEUX, Angélique MEUNIER, Guy REGNIER.

Absents excusés : Sophie GUITTON

Pouvoir : Madame Sophie GUITTON donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc DECHAMP

Secrétaire de séance : Jean- Luc DECHAMP

Objet de la délibération : Affectation des résultats

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de : **439 817.95 €**

DÉCIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	0.00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	399 865.44
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	150 086.37
RESULTAT DE L'EXERCICE :	0.00
EXCEDENT	39 952.51
Résultat cumulé au 31/12/2020	439 817.95
A.EXCEDENT AU 31/12/2020	439 817.95
Affectation obligatoire	0.00
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0.00
Déficit résiduel à reporter	0.00
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	0.00
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0.00
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	439 817.00
B.DEFICIT AU 31/12/2020	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	0.00

Fait et délibéré à OCQUERRE, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Ocquerre, le 29 Mars 2021

Le Maire,
Bruno GAUTIER

